



**Sessione di l'11 di dicembre di u 2023**  
**Session du 11 décembre 2023**

**Raportu N° 2023-34**  
**Rapport N° 2023-34**

**Puntu d'infurmazione nant'à l'avanzamentu di u Schema d'accunciamentu, di sviluppu  
è di prutezzione di a muntagna corsa**  
**Point d'information sur l'état d'avancement du Schéma d'aménagement, de développement et  
de protection de la montagne Corse**

**Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**  
**Rapport du Président de la Chambre des Territoires**

Le premier Schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne Corse, issu des concertations effectuées lors de réunions du comité de massif et de débats lors des 1ères assises de la montagne a été adopté à l'unanimité en février 2017 par l'assemblée de Corse pour la période 2017-2023, et a défini les 4 axes suivants :

- Mise à niveau des infrastructures et réseaux (eau et assainissement, électrification, aménagement numérique, énergies renouvelables) ;
- Amélioration des services de base (santé, éducation, formation) ;
- Tourisme de montagne ;
- Agriculture de montagne.

Ce document, qui est un outil de prospective dynamique et évolutif, est amené à être modifié afin de toujours répondre aux besoins des territoires de montagne et de l'intérieur.

Je vous propose par conséquent d'examiner en séance et préalablement à toute autre saisine d'instances consultatives et/ou délibérantes de la Collectivité de Corse, les pistes de révision du Schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne Corse.

**Vi pregu di dibàttene.**  
Je vous prie de bien vouloir en débattre.